**NOTE AUX PARENTS DES ELEVES DU COLLEGE**

Le site ***inmusica.fr*** a été créé par M.Mario SALIS, professeur de musique au collège pour faciliter et améliorer l’apprentissage de la musique.

Ce site est un **complément** aux cours d’Education Musicale, **il ne remplace nullement les cours en classe**, il est un **complément pédagogique** qui met les nouvelles technologies au service de la transmission du savoir et l’épanouissement des pratiques musicales, voir artistiques.

Grâce au site les élèves pourront réviser la leçon apprise en classe, réécouter les extraits étudiés, pouvoir les assimiler et les situer plus facilement dans leur conteste historique.

Les séquences d’apprentissage suivent les phases suivantes :

**Phase 1** : Préparation des éléments servant pour la réalisation de la séquence  
(Il s’agit de recopier quelques phrases dans le classeur de musique )  
Les élèves qui n’ont pas internet à la maison pourront se connecter depuis le CDI du collège.

**Phase 2** : Présentation du cours en fixant des objectifs d’apprentissage clairs avec les compétences visées.

**Phase 3** : Cours en classe

**Phase 4** : Mise en œuvre d’ateliers créatifs en partant des éléments de la séquence   
(A ce propos le site fourni des instruments accessibles et gratuits )

**Phase 5** : Auto évaluation de la séquence (Cela permet à chacun de se situer sur ses propres acquis)

**Phase 6** : Contrôle en classe

***Post scrittum*** : Il est conseillé aux élèves de recopier les phrases du cours ( avec un stylo ! ) sue leur classeur de musique, néanmoins si certains parents donnent leur autorisation les cours pourront être imprimé et puis intégrés au classeur.

***N’oublions pas que le site a été conçu pour faciliter et améliorer l’apprentissage de la musique au collège*.**

Pour tous ceux qui le souhaitent, vous pouvez nous écrire sur le blog du site **inmusica.fr** ou sur le site du collège « **PLACE** ».   
Nous restons à votre « **écoute** » et nous espérons compter sur votre bienveillance.